

Février 2018



M. Ronald Corey, président d'honneur

Objet : 6^e tournoi de golf-bénéfice de DIRA-Laval

Madame, Monsieur,

DIRA-Laval vous invite à participer à son 6^e tournoi de golf-bénéfice qui aura lieu cette année le **lundi 4 juin 2018 au Club de golf St-François de Laval**. Cet événement se déroulera sous la présidence d'honneur de **monsieur Ronald Corey, ancien président des Canadiens de Montréal de 1982 à 1999**.

Cette année encore, nous vous proposons deux formes de participation financière :

- Comme joueur, vous avez droit à un parcours 18 trous, une voiturette, un souper quatre services. Le forfait, en simple, est de 175 \$ et de 700 \$ en quatuor. Si vous ne jouez pas au golf, vous pouvez tout de même vous joindre à nos invités pour le souper moyennant une contribution de 70 \$.
- Comme commanditaire ou partenaire, plusieurs formes de participation vous sont proposées : partenariat majeur, partenariat secondaire, commandite pour le vin ainsi que la possibilité d'installer un panneau publicitaire sur un tertre de départ.

Les bénéfices obtenus permettront à DIRA-Laval d'améliorer les services offerts aux Lavallois de 50 ans et plus, victimes d'abus, d'intimidation et de maltraitance. En plus de ses services réguliers, DIRA-Laval offre maintenant aux personnes âgées les services d'une travailleuse de milieu ainsi que des tables de discussion dans les résidences et les organismes communautaires. Les objectifs poursuivis sont de contrer la solitude des personnes âgées et de leur fournir de l'information dans le but de prévenir les abus.

Soyez assuré que votre appui, par une participation au tournoi de golf-bénéfice de DIRA-Laval ou en tant que commanditaire ou partenaire, constitue un atout essentiel à son bon fonctionnement et à son succès.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter madame Martine Turgeon au 450 934-5444 ou par courriel mt.diralaval@videotron.ca.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La directrice générale,

Francine Côté Demers

